

LA GAZETTE DE NAILLAT

AVRIL 2000 - N°41

t. Fournieux

Le mot du Maire

Comme beaucoup de communes françaises, la nôtre n'a pas été épargnée par les deux tempêtes de décembre 1999, ravageant les bois, coupant de nombreuses routes à la circulation, causant des dégâts importants aux lignes électriques et téléphoniques en nous privant de ces modernismes devenus indispensables à notre vie quotidienne. Les dommages causés à de nombreuses toitures, véhicules mêmes, ont été très importants. Ce phénomène, espérons-le, exceptionnel, restera longtemps gravé dans nos mémoires mais ne nous fera pas oublier la solidarité manifestée durant cette période.

Que soient remerciées toutes les personnes qui ont aidé à dégager les routes, prêté des appareils de chauffage ou des groupes électrogènes et également les agents EDF, notamment lyonnais, et les sapeurs pompiers.

Que ce civisme se poursuive en rappelant aux propriétaires de bien vouloir dégager rapidement le bois qui encombre encore les fossés, risquant de causer des accidents et de gêner les travaux d'entretien de la voirie.

Etat Civil

NAISSANCE

Le 12 Janvier 2000 : Noémie BEKKOUCHE, la Valette

Nos félicitations aux heureux parents.

DÉCÈS

Le 2 Janvier 2000 : Eugénie DUNET, Lavaugautier
Le 11 Février 2000 : Amélie DAGUET, la Barde
Le 26 Février 2000 : Félicie PINARD, le Bourg
Le 29 Février 2000 : Marie TISSIER, le Petit Courret

Nous partageons la peine de ceux qui les ont aimés.



CONSEILS MUNICIPAUX

Séance du 17 Mars 2000

Demandes de subventions DGE 2000 : Monsieur le Maire expose les différents travaux qui peuvent ouvrir droit à une subvention DGE. Le Conseil Municipal décide de retenir dans l'ordre de priorité l'éclairage des villages, la réfection de la cuisine de la cantine scolaire, la réfection du sol et des peintures de la classe CM et l'aménagement du bureau de poste. Un dossier de demande de subvention sera déposé pour ces quatre projets.

Eclairage du Bourg : Après consultation du cabinet GAUDRIOT, le Conseil Municipal retient la variante n° 9 qui correspond à la pose d'appareils de style sur l'ensemble de la 1ère tranche.

Contrat CES : Le Conseil Municipal accepte de prolonger le contrat du CES pour huit mois à compter du 1er Juin.

Location épicerie : Le Conseil Municipal décide de conclure un bail commercial à compter du 1er Avril 2000, le bail dérogatoire arrivant à échéance.

Il fixe la location à 600 F par mois pour le logement et 400 F par mois pour les locaux commerciaux.

Spectacles : Le Conseil Municipal décide d'exonérer de cet impôt l'ensemble des compétitions sportives organisées sur le territoire de la Commune de Naillat à compter du 1er Janvier 2001.

Rapport annuel sur l'eau et l'assainissement : Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le rapport concernant l'année 1999.

Vente d'un délaissé de chemin au Grand Bougoueix : L'enquête publique n'ayant amené aucune observation et le Commissaire Enquêteur ayant émis un avis favorable, la vente d'une partie d'un délaissé de chemin est acceptée au profit de madame REMIRES.

Stockage de déchets radioactifs : Le Conseil demande à l'ANDRA de renoncer au projet de création d'un laboratoire souterrain destiné à accueillir des déchets hautement radioactifs en Limousin, ce projet étant de nature à nuire gravement à l'image de la région.

Séance du 31 Mars 2000

COMPTES ADMINISTRATIFS ET DE GESTION 1999

Commune : Ils font apparaître un résultat de fonctionnement excédentaire de 747 468 F.67 (dépenses 1 971 180 F.19, recettes 2 718 648 F.86) et un déficit d'investissement de 554 319 F.18 (dépenses 1 351 008 F.92 recettes 796 689 F.74).

Eau et assainissement : Ils font apparaître un résultat de fonctionnement excédentaire de 4 266 F.67 (dépenses 379 105 F.41, recettes 383 372 F.08) et un excédent d'investissement de 88 580 F.32 (dépenses 121 524 F.37, recettes 210 104 F.69).

Les deux comptes administratifs ainsi que les comptes de

gestion ont été approuvés.

AFFECTATION DES RESULTATS DE L'ANNEE 1999

: Compte tenu des résultats cumulés, il est décidé d'affecter :
Commune : 725 389 F.65 pour couvrir les besoins de financement de la section d'investissement et 527 057 F.60 en reprise d'excédent de fonctionnement à reporter au Budget Primitif 2000

Eau et assainissement : 18 016 F.47 en reprise d'excédent de fonctionnement à reporter au Budget Primitif 2000.

BUDGET PRIMITIF :

Commune : Les recettes prévisionnelles de la section de fonctionnement (résultat 1999 inclus) s'élèvent à 3 190 584 F. La part affectée aux dépenses étant de 2 287 584 F, une somme de 903 000 F peut être dégagée pour l'investissement. Les principales recettes de fonctionnement sont : les dotations de l'état et subventions (1 239 450 F), Impôts et taxes (1 140 397 F) et les produits de l'exploitation (153 930 F).

Les principales dépenses sont : frais de personnel et charges (1 073 651 F), les charges d'entretien et de fonctionnement à caractère général (702 420 F), les contingents, participation et gestion courante (313 300 F).

Les taux d'imposition sont inchangés par rapport à 1999.

Eau et assainissement : Les recettes prévisionnelles de la section de fonctionnement (résultat 1999 inclus) s'élèvent à 413 837 F. La part affectée aux dépenses est également de 413 837 F.

La principale recette de fonctionnement est : redevances et vente d'eau (374 850 F).

Les principales dépenses sont : amortissement (116 649 F), charges d'entretien (75 000 F) et fournitures (principalement électricité) (68 058 F).

PRINCIPAUX TRAVAUX PREVUS POUR 2000 :

Protection des captages pour 710 000 (subvention de 387 877), éclairage des villages 436 894 F (subvention de 126 793 F), éclairage du bourg 179 451 F et enfouissement des réseaux (158 650 F) subvention de 94 700 F, acquisition de matériel (tronçonneuses, godets pour tractopelle, téléphone mobile, nettoyeur haute pression, photocopieur et étagères pour école) pour un montant total de 40 420 F ; réparations des bâtiments (peinture foyer rural 45 000 F ; toiture épicerie 76 500 F, cuisine cantine 50 000 F subventionnée à hauteur de 24 779 F, sol salle de classe CM 57 800 F subventionné à hauteur de 30 009 F, bureau de poste 30 600 subventionnée à hauteur de 7 872 F, élargissement du terrain de football 20 000 F, travaux de voirie pour 293 484 F (dont subvention FDAEC 38 359 F (goudronnage la Salesse/Azat (107 000 F), Lavaugautier (104 970 F) et divers aux Villettes, à la Vergne, aux Francs, à Audines.

Des travaux point à temps seront également réalisés sur l'ensemble de la Commune pour un montant de 119 000 F.

VENTE D'UN DELAISSE DE CHEMIN : Le Maire donne lecture de la demande de Madame JOUANNY Suzanne qui souhaite acheter le terrain sur lequel est implanté son escalier. Le Conseil Municipal émet un avis favorable sur le principe de cette vente qui fera l'objet d'une enquête publique.

INFORMATIONS

Service National : Les filles et les garçons nés en Avril, Mai et Juin 1984 doivent se faire recenser à la mairie durant ces trois mois.

Prime à la vache : Les demandes sont à retirer à la mairie avant le 15 Juin 2000.

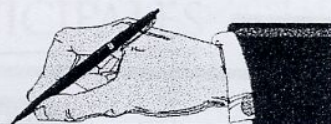
FLEURISSEMENT DES VILLAGES

Etant donné l'accueil favorable, semble-t-il, de la première édition, le Conseil Municipal vous propose de reconduire ce concours pour l'été 2000, afin de rendre les villages encore plus agréables et accueillants. *Nous vous demandons de bien vouloir retirer votre feuille d'inscription, en mairie.*

Ce concours de fleurissement communal est ouvert à tous. A vos plantations!

Rappel des catégories :

- Maison avec jardin très visible de la rue
- Balcons ou terrasses
- Fenêtres ou murs
- Décor floral très visible de la rue.



Ramassage des objets métalliques encombrants :

Les personnes intéressées doivent se faire inscrire en mairie. Une collecte sera organisée le 5 Juin 2000. Il est rappelé que le dépôt de tels objets dans la nature est formellement interdit. Veuillez avoir l'amabilité de regrouper les objets à enlever dans un endroit accessible.

LOISIRS POUR LES ENFANTS LE MERCREDI.

Le centre de Loisirs de la Charte du Pays Dunois, accueille les enfants de 4 à 13 ans tous les mercredis de 7h30 à 18h à la journée ou à la demi-journée, avec ou sans repas. Les repas sont pris au collège de Dun.

Les inscriptions préalables se font au bureau de la Charte ; Tel. 05 55 89 12 03, au plus tard le lundi à 17h, dans le cas où l'enfant mange au collège ou jusqu'au mardi soir dans l'autre cas. Les plannings seront affichés au bureau de la Charte et à la garderie de Dun. Les activités sont très diverses, travaux manuels (perles, pâte à sel, papier mâché...), jeux collectifs, jeux d'extérieur en fonction du temps, jeux de réflexion... Une sortie est mise en place une fois par trimestre.

ASSOCIATIONS

club des aînés

Les adhérents du club ont commencé l'an 2000 par leur assemblée générale le 16 janvier. Le Président, les membres du bureau ont été réélus; Mme Geneviève Dhéron a été élue Secrétaire-Adjointe.

Calendrier du trimestre

Dimanche 7 mai: Thé dansant avec l'orchestre "Nadine et Didier".

Samedi 13 mai: Repas pour la fête des mères au restaurant "Chez Nicole" à Naillat.

Le voyage de trois jours dans le Vercors; berceau de la Résistance, est prévu les 6-7 et 8 juin prochain.

Les personnes intéressées (même les non-adhérents au club), peuvent dès maintenant se procurer un programme détaillé chez les membres du bureau.

enduro de naillat

Succès pour l'Enduro! Plus de 320 motards ont animé notre village tout un dimanche. Cela a été possible grâce aux valeureux organisateurs qui ont au préalable préparé les chemins. Cédric Aussourd s'est une nouvelle fois distingué en prenant la troisième place, honorant les couleurs de notre commune.

semaine des arts

Chacun étant artiste à sa manière, toute œuvre trouvera sa place aux cimaises de la salle du foyer au mois d'août. A vos dessins, peintures, sculptures... Courant mai, vous trouverez des fiches-renseignements en mairie.

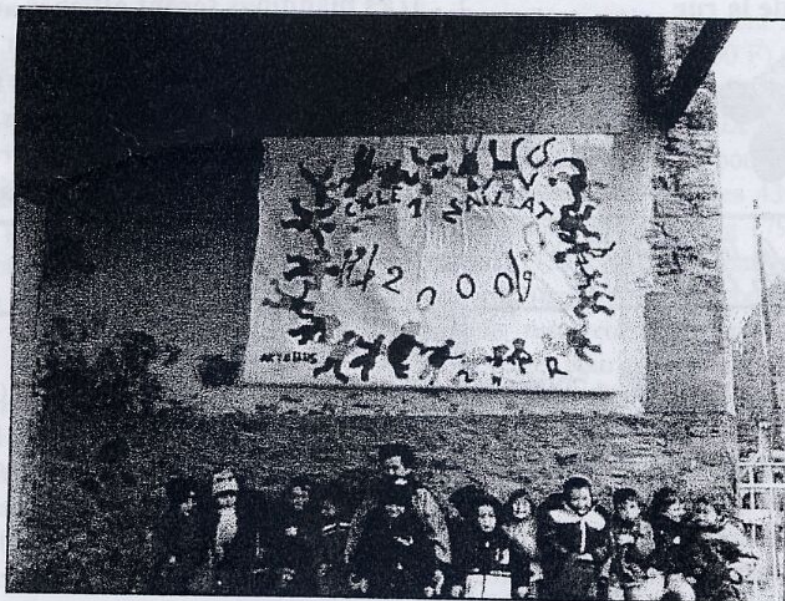
ÉCOLE



CARNAVAL

Le vendredi 10 mars, nous nous sommes déguisés et maquillés pour fêter le carnaval. Nous avons défilé dans les rues de Naillat. Nous avons fait brûler Monsieur Carnaval. Nous avons mangé des gâteaux, des fruits déguisés et des bonbons. Nous avons dansé.

CP/CE1



LA FRESQUE DE L'AN 2000 DES MATERNELS

Ce décor peint sur toile est l'aboutissement de l'un de nos travaux menés avec l'Artobus en l'an 2000. Notre corps en mouvement permet de faire une belle ronde à la façon de Matisse. Cette "fresque" est accrochée sous le préau. Chacun des élèves y a activement peint sa silhouette!

Cycle 1